



EPI

Espaces pédagogiques interactifs



Devoir : Évaluation à l'aveugle



Creative Commons BY-NC-SA v3 soumise au droit français

Version 1.0 - 28 février 2024 / DSIUN - SUN

FICHE AIDE



Anonymiser les travaux des étudiant.e.s



Dans une activité **Devoir**, il est possible d'anonymiser les travaux remis par les étudiant.e.s avec la fonctionnalité « **Remises anonymes** »

Pour activer cette fonctionnalité : passer par les **paramètres de l'activité** devoir. Dans la catégorie **Note** choisir **remises anonymes**.

Le paramétrage de l'évaluation à l'aveugle est verrouillé dès qu'un travail est remis ou une note donnée pour ce devoir.

The screenshot shows the configuration interface for a 'Note' activity. On the left, a list of categories is shown with 'Note' selected and highlighted by a dashed arrow. On the right, the configuration options for the 'Note' category are displayed:

- Type: Point
- Note maximale: 20
- Méthode d'évaluation: Évaluation simple directe
- Catégorie de note: Sans catégorie
- Note pour passer: (empty field)
- Remises anonymes: Oui
- Cacher l'identité des évaluateurs pour les étudiants: Non
- Utiliser les flux d'évaluation: Non



L'affichage des devoirs

Quand le paramètre « **Évaluation à l'aveugle** » est activé, la **photo** et le **nom** des étudiants ne sont pas visibles dans le tableau des devoirs. Chaque étudiant.e est identifié.e par un **numéro**.

Participant 21050961	Participant21050961	Remis pour évaluation	En cours d'évaluation
-------------------------	---------------------	-----------------------	-----------------------



Attention :

Pour garantir l'anonymat, précisez aux étudiants de **ne pas renseigner leur nom dans l'intitulé du fichier déposé**.



Les notes

En activant le paramètre « **Évaluation à l'aveugle** » les notes des étudiant.e.s ne seront pas visibles dans le **carnet de notes**.

Pour pouvoir attribuer les notes à chaque étudiant.e, il faut que **tous les travaux soient notés**. Il faut ensuite passer par le bloc **Administration du devoir** et cliquer sur « **Révéler les identités des étudiants** ».

* L'option n'apparaît que si le paramètre « **Évaluation à l'aveugle** » a été choisi.



Attention : L'action de désanonymisation n'est pas réversible.

Pour cette raison, il faut s'assurer que tous les devoirs ont été notés avant de cliquer sur « **Révéler les identités des étudiants** ».

Administration



Administration du devoir

- Paramètres
 - Dérogations
- Rôles attribués localement
- Permissions
- Voir les permissions
- Filtres
- Journaux
- Sauvegarde
- Restauration
- Évaluation avancée

Révéler les identités des étudiants